

# Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18891 - 73ÈME ANNÉE

Perspectives pour 2018 -2-

## La question de la responsabilité



**La situation institutionnelle des anciennes colonies issue d'un système mis en place au lendemain de la seconde guerre mondiale connaîtra une évolution cette année : Assises des Outre-mer et référendum d'autodétermination en Nouvelle-Calédonie.**

**L**a question des institutions dans les territoires de la République situés hors de la France sera un fil conducteur de l'année 2018. Les Corses ont agi les premiers. Depuis le 1er janvier, une seule assemblée dirige le pays. Elle

est issue de la fusion de la Collectivité territoriale de Corse, du Département de Haute-Corse et de celui de Corse du Sud. La Collectivité territoriale de Corse avait déjà des pouvoirs plus étendus qu'un Conseil régional. Avec la réforme

institutionnelle, les choses sont plus claires. La responsabilité incombe à une assemblée unique. Pour la diriger, les Corses ont choisi de faire confiance à une coalition d'autonomistes et d'indépendantistes. Hier, l'Assemblée de

Corse a tenu sa première session. Elle a élu Jean-Guy Talamoni. Ce dernier a tenu son discours d'investiture en corse. Et il a rappelé les revendications. Il s'agit notamment de la co-officialité de la langue corse au même niveau que la langue française. Les Corses demandent aussi la création d'un statut de résident pour lutter contre la spéculation immobilière. Ils souhaitent également le retour en Corse de prisonniers incarcérés en France pour des accusations de terrorisme.

Pour sa part, Gilles Siméoni, président de la Collectivité de Corse, demande au gouvernement français de tenir compte de la situation politique de l'île en ouvrant les discussions sur la question de l'évolution institutionnelle. La Corse demande l'autonomie dans la République. Le mois prochain, Emmanuel Macron doit venir dans l'île. Va-t-il répondre à la main tendue par les élus que les Corses se sont choisis ?

### Nouvelle-Calédonie et Kanaky

En Nouvelle-Calédonie, l'année sera marquée par l'organisation du référendum d'autodétermination. C'est l'application des Accords de

Matignon et de Nouméa. Elle donne la possibilité aux habitants de cet archipel de choisir leur destin. Pour la première fois depuis 1974 et l'organisation du référendum d'autodétermination aux Comores, c'est la première fois qu'un peuple d'un territoire d'outre-mer a la possibilité de déclarer son indépendance. Cette question sera donc un des enjeux de l'année 2018.

Dans les autres anciennes colonies de la France intégrée à la République, l'année 2018 est placée sous le signe du débat sur l'évolution institutionnelle. Lors de la campagne électorale, Emmanuel Macron s'était dit ouvert à toutes les possibilités. En tant que chef de l'État, il a décidé le lancement des Assises des Outre-mer. En Guyane, il a précisé ses intentions, annonçant privilégier « un véhicule législatif unique » pour une réforme institutionnelle. Le constat de l'impasse du système dans ces anciennes colonies est en effet largement partagé. En Martinique et en Guyane, la fusion des assemblées dans une Collectivité territoriale unique n'a pas réglé les problèmes. Aucune compétence supplémentaire n'a en effet été déléguée par le gouvernement. Se pose alors la question de qui décide.

### Assises des Outre-mer

À La Réunion, cela fait près de 60 ans que le Parti communiste réunionnais milite pour que les Réunionnais puissent être responsables dans la gestion des affaires qui les concerne. Cette revendication trouve un écho au-delà du PCR, avec les déclarations de responsables politiques issus de partis divers, qui estiment qu'un changement est nécessaire et parlent d'émancipation, ou de nouveau logiciel.

Les Assises des Outre-mer placent donc les politiques face à leurs responsabilités : ils doivent faire des propositions pour l'avenir de La Réunion. Cette demande remet en cause la position défendue par les intégrationnistes. Certains tentent déjà de se dérober en refusant de participer aux Assises des Outre-mer. Cela ne fait que montrer qu'ils n'ont aucune proposition à présenter pour l'avenir de La Réunion.

Le chef de l'État veut aboutir à un résultat cette année. Autant dire que le temps des propositions est venu, maintenant ou jamais.

M.M.

## Si la température moyenne augmente de 2 degrés de plus qu'en 1850

### Un quart de la planète pourrait devenir aride

**Une étude publiée dans la revue Nature climate change explique que la hausse des températures va entraîner une progression des terres désertiques. Près d'un quart de la superficie des terres deviendra aride.**

Plus d'un quart de la surface de la planète pourrait devenir significativement plus sec si les températures mondiales augmentent de 2 degrés par rapport aux niveaux préindustriels, préviennent les scientifiques. Cela équivaut à une hausse d'un degré par rapport à la moyenne actuelle. L'étude, qui est l'une des évaluations les plus détaillées à ce jour, suggère que de nombreuses régions pourraient faire face à une menace accrue de sécheresse et de feux de forêt. Limiter le réchauffement climatique à moins de 1,5 ° C éviterait des changements extrêmes dans les

deux tiers de ces zones, suggère l'étude.

Chang-Eui Park, un des auteurs, membre de l'Université Southern Science and Technology (Sustech) à Shenzhen en Chine, a déclaré : « L'aridité est une menace sérieuse car elle peut avoir un impact critique sur des domaines tels que l'agriculture, la qualité de l'eau et la biodiversité. Cela peut aussi conduire à plus de sécheresses et de feux de forêt similaires à ceux qui sévissent dans toute la Californie ».

La sévérité des sécheresses a déjà augmenté en Méditerranée, en

Afrique australe et sur la côte est de l'Australie au cours du 20e siècle, tandis que les régions semi-arides du Mexique, du Brésil, d'Afrique australe et d'Australie se sont transformées en désert.

Le professeur Tim Osborn, autre auteur de l'étude, a déclaré : « Les régions du monde qui bénéficieraient le plus d'une limitation du réchauffement en dessous de 1,5 ° C sont l'Asie du Sud-Est, l'Europe méridionale, l'Afrique australe, l'Amérique centrale et le sud de l'Australie où vivent aujourd'hui plus de 20 % de la population mondiale. »

## Edito

# Egalité des salaires : c'est possible

**U**ne des inégalités qui persiste dans la société réunionnaise est celle des salaires. Parce qu'elles sont des femmes, des salariées sont moins payées que des collègues hommes, à travail égal. La loi qui s'applique à La Réunion rend possible ce genre de discrimination.

À partir d'aujourd'hui, les inégalités de salaire entre femmes et hommes sont illégales en Islande. Bien souvent, les pays d'Europe du Nord sont pionniers dans l'égalité des droits et cette île située au milieu de l'Atlantique Nord a décidé d'inscrire dans la loi l'égalité salariale. Cette loi est applicable depuis le 1er janvier. Elle impose à toutes les entreprises publiques, mais aussi privées, de plus de 25 salariés, d'appliquer une stricte égalité des salaires. Chaque année, les entreprises devront prouver qu'elles ont respecté la loi, faute de quoi elles devront payer une amende.

« Nous voulons que les gens se préoccupent de ce sujet, que les départements des ressources humaines mettent en place des normes de salaires et regardent ce qu'il est nécessaire de mettre en place pour qu'à la fin, le genre ne soit pas la raison pour laquelle les salaires sont différents », déclarait en avril dernier le Premier ministre de l'époque Bjarni Benediktsson à la télévision américaine. En 2016 déjà, devant le forum HeForShe, son prédécesseur Sigmundur Davíð Gunnlaugsson déclarait : « Même si l'Islande est en pointe dans la lutte pour réduire les inégalités dans plusieurs domaines, certaines recherches indiquent un écart inacceptable de 5 %. Un écart que l'Islande s'engage à supprimer d'ici à 2022. »

À La Réunion, cet écart est sans doute bien supérieur à 5 %. La décision prise par l'Islande rappelle qu'il est possible d'aller vers l'égalité, à condition que la volonté politique soit là et que des députés mettent cette question à l'ordre du jour.

**J.B.**

## Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés  
71e année  
Directeurs de publication :  
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud  
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau  
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland  
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX  
Rédaction  
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29  
E-mail : redaction@temoignages.re  
SITE web : www.temoignages.re  
Administration  
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23  
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re  
CPPAP : 0916Y92433

## Installation de la Collectivité unique de Corse dirigée par les autonomistes

### Pour la reconnaissance du peuple corse « à la Constitution de changer, pas au peuple »

Hier avait lieu en Corse la séance d'installation de la nouvelle collectivité territoriale unique. Jean-Guy Talamoni a été élu président de l'Assemblée Corse et Gilles Siméoni président de la Collectivité Corse. Ce dernier répondait hier aux questions de France Inter sur cette nouvelle donne politique : une assemblée unique dirigée par des autonomistes.



La nouvelle Assemblée de Corse a été installée hier.

« C'est une réforme avec des conséquences importantes », a expliqué Gilles Siméoni, « au plan administratif, l'enjeu est de construire une institution moderne, une administration capable de faire rentrer la Corse dans le XXI<sup>e</sup> siècle »

« Nous sommes dans une logique de respect de droit acquis », poursuit le nouveau président de la collectivité territoriale unique de Corse. « La Corse n'est pas une région administrative de droit commun (...) nous avons eu affaire à un système politique adossé au clanisme, au clientélisme, qui conduisait à la balkanisation de l'intérêt général ». Gilles Siméoni considère que « l'enjeu est d'avoir une administration de plein exercice avec la nécessité d'inventer de nouvelles formes de politiques publiques ».

### La question de la langue

Dans la salle de l'Assemblée de Corse, « je parlerais à la fois en Corse et en Français, de manière apaisée, sans volonté de provocation. Nous souhaitons que la langue corse puisse être utilisée de façon naturelle, y compris dans les échanges publics (...) La question de la langue est toujours fondamentalement politique », a-t-il dit, avant de préciser : « nous n'avons pas vocation à défendre des spécificités simplement pour le plaisir de les affirmer, il faut réfléchir à des chemins juridiques acceptables, nous ne sommes pas dans une logique de surenchère ou de rupture, mais nous voulons une société insulaire émancipée ». Et de souligner que « si une Constitution ne permet pas de reconnaître

un peuple, c'est à la Constitution de changer, pas au peuple »

« Aujourd'hui la Corse a la volonté de tourner la page d'une situation conflictuelle qui a duré depuis des décennies, avec des douleurs de chaque côté, nous sommes dans une logique d'apaisement, pour un dialogue entre la Corse et la République », a expliqué le président de la Collectivité de Corse.

### Le chef de l'État doit se positionner

Gilles Siméoni attend beaucoup que le président de la République donne sa position à la suite de l'élection de l'Assemblée de Corse. Le chef de l'État est en effet attendu dans l'île le 6 février, à l'occasion d'une cérémonie commémorant le 20<sup>e</sup> anniversaire de la mort de préfet Erignac à Ajaccio. Gilles Siméoni considère en effet que « jusqu'à présent, le gouvernement n'a pas donné les signes indispensables de prise en compte de la nouvelle donne politique en Corse ».

La majorité au pouvoir en Corse demande l'amnistie ou le retour en Corse de prisonniers condamnés ou prévenus d'actes visant l'État français. « La demande d'amnistie n'est pas faite uniquement par les nationalistes », estime Gilles Siméoni, qui la dit portée « par 250 communes de l'île ». « Il ne s'agit pas de banaliser des actes graves, mais de dire que nous sommes dans un processus dans lequel on veut sortir de la logique de conflit ». Il demande donc qu'Yvan Colonna, désigné responsable de la mort du préfet Erignac puisse donc être rapatrié : « on peut appliquer le droit positif, leur permettre de purger leur peine en Corse, ne pas ajouter à la rigueur de la détention, celle de l'éloignement de leur famille ».

## L'indignation sélective et manipulatrice de Trump et de ses alliés

# 34 morts au Honduras : silence des dirigeants occidentaux

**Pendant que les médias occidentaux braquent leurs caméras sur l'Iran, 34 personnes sont tuées au Honduras par la répression de manifestations contre la fraude électorale. Mais au Honduras, le gouvernement est au service des intérêts de l'Occident, ce qui n'est pas le cas de celui de l'Iran. D'où l'indignation sélective et manipulatrice de Trump et de ses alliés.**

**D**es manifestations ont lieu en Iran contre la vie chère notamment. En effet, la population avait grand espoir d'une considérable amélioration de sa situation à la suite de l'accord trouvé entre le gouvernement de l'Iran et les Nations-Unies quand les États-Unis alors dirigés par Barack Obama. Mais l'arrivée de Donald Trump à la Maison-Blanche a changé la donne. Pour des questions de politique intérieure, ce président décide de revenir sur les maigres avancées obtenues pendant les deux mandats de Barack Obama. C'est par exemple le retrait de l'Accord de Paris. C'est aussi le retour d'une politique de blocage vis-à-vis de l'Iran. Dans ces conditions, la levée totale des sanctions n'est pas pour demain.

Cela nourrit l'impatience de la population. Des manifestations ont eu lieu, et pour les adversaires de l'Iran, c'est le moment de soutenir à fond les opposants du gouvernement iranien quitte à exacerber les tensions. Les conséquences sont dramatiques : 12 morts.

En effet, le tort des Iraniens est de résister depuis près de 40 ans aux

diktats de Washington. Cela explique pourquoi les images des manifestations inondent les journaux télévisés.

Pourtant au Honduras, d'autres manifestations ont lieu. La population ne proteste pas pour une amélioration de ses conditions de vie, mais pour le respect de la démocratie. De récentes élections ont reconduit le président sortant. Mais elles ont été marquées par la fraude, car même l'Organisation des États d'Amérique fait part de ses réserves quant au résultat. La répression des manifestations pour la démocratie

est terrible : à ce jour, 34 personnes sont déjà mortes. Mais pas une image ne passe dans les journaux télévisés. Cette question n'est pas abordée, tout simplement parce que le gouvernement du Honduras est au service de l'Occident, c'est un allié inconditionnel du gouvernement des États-Unis. Aussi il peut réprimer en toute tranquillité pendant que les dirigeants occidentaux détournent l'attention vers ce qui se passe en Iran.

*M.M.*

## 41.000 migrants en Libye aidés par l'OIM

L'Organisation internationale pour les migrations (OIM) a annoncé samedi avoir apporté une assistance à quelque 41.000 migrants à l'intérieur et à l'extérieur des refuges en Libye en 2017, en fournissant des articles d'hygiène et des produits de secours de base.

L'OIM a indiqué qu'elle a fourni plus de 365.000 rations alimentaires à quelque 12.000 migrants dans les abris de Sabratha et Zouara (ouest) dans le cadre de la réponse d'urgence de l'organisation aux migrants. Au cours des derniers jours, l'organisation a fourni une cargaison d'aides humanitaires aux centres de rétention des migrants, branche de Tajoura dépendant de l'Organe de lutte contre l'immigration clandestine à Tripoli.

## In kozman pou la rout

**« Lo ronm dann boutèye i bouz pa vréman, mé kan li la rant anndan li la pi parèy »**

Mi koné pa si zot nana bann parol la épi l'èr ki sava ansanm dann z'ot tète mé pou mète azot dann bon shomin m'a dir azot sa i sort dann in shanson Madoré. A ! Madoré, i fé pi shantèr konmsa koméla. In shantèr popilèr asiréman, arzouté èk sa in shantèr téi invant in shanté dovan ou, dsi bor shomin, dann koin in bivète san forcé, in l'improvizèr a tou lé kou. Vi mon yabsité, lété pa in moun moin té i trouv souvan mé té i ariv trouv ali rant é kan téi trouv ali lété touzour pou pass in bon l'instan. Pou in ronm li té i shant aou kékshoz koméla mi apèlré in sédèv, mé lontan moin té i oi pa sa konmsa. Poitan, si zot nana lo tan alé ékout ali in kou dsi youtib é zot va oir si moin na poin rézon. Alé ! Ni artrouv pli d'van sipétadyé.

# Oté

## Parti kominis : pasé pa pasé. Pa pasé bien antandi !

*Matant Zélida la ékri Justin :*

*Mon shèr nové, mon spès salté, rouj de fon dovan l'éternité, l'ané i fini, l'ané i komans, bann rouj lé touzour apré fé d'moun lésonn moral, lésonn politik, lésonn zot nana rézon konmsi zot lété ankòr dann lo parti k'i komann. Poitan nou lé loinn sa ! Si mi tronp pa, zot la fine pass lo tour zot é sanm pou moïn zot lé pli pré lo zéro la gosh in shif donk pli pti ké inn, plito ké dsi la droit. In zéro dsi la gosh i vo pa granshoz, in zéro dsi la droit i miltipliy par dis. Donk la pa lo mèm z'afèr. Tok ! Pran sa pou toi.*

*Justin la fé pou répons :*

*Mon vyé matant i koz toultan la boush rouvèr, si i suiv aou parti kominis la fine pass son tour. Lèss amoin dir aou, sanm pou moïn, in parti la fine pass son tour kan li port solman bann z'idé mor, bann z'idé dépasé. Poitan sé tout lo kontrèr é m'a amontr aou sa par inndé l'égzanp. Sé aou d'dir amoin si lé pasé sansa lé pa pasé.*

*L'idantité rényonèz : pasé pa pasé ? Pa pasé bien sir pars sé sak nou la bézoin pou nou ète bien shé nou épi bien par nou mèm. La libérasyon sosyal : pasé pa pasé ? Pa pasé biensir pars la pa li i santi sapin, sé lo mond kapitalis l'aprè pouri sir pyé. La défans l'anvironeman : pasé pa pasé ? Pa pasé biensir, é la pa bézoin in gran démonstrasyon pou ésplik sa. La révolisyon kiltirèl : Pasé pa pasé ? Pa pasé biensir pars la kiltir sé lo téro pou fé lèv in mond nèv. In vré solidarité rant bann pèp : pasé pa pasé ? Pa pasé biensir é moïn lé sir la mazorité d'moun lé dakor avèk sa. Lo dévlopman : pasé pa pasé ? Pa pasé biensir pars shak péi, shak l'androi la bézoin in l'oasis dévlopman dann son proksimité. La mashine pou rann sèrvis l'om plito ké mète ali dann in nouvo l'ésklavaz. Pasé pa pasé ? Pa pasé biensir pou rouvèr in bann nouvo karo la libèrté épi l'épanouisman.*

*Mi pé dir aou matant, tout sak mi sort di épi plis ankòr sa i fé parti l'idéoloji parti kominis rényoné é in parti néna dann son l'idéoloji bann z'idé progrési konmsa, bann zidé nèv, la pa in parti mor, an kontrèr sé in parti bien vivan. Tok ! Pran sa pou ou.*

Justin